



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ ف٥٤٢O٥٥٤+ | ٥%٨٥* | ٢٤٨%٥I
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 8 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/02/2021**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la Banque Populaire Fès-Meknès, a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs, le 31 décembre 2020 au profit de la Mutuelle Agricole Marocaine D'Assurances (MAMDA), 4 116 000 actions Banque Centrale Populaire (BCP) au cours unitaire de 243 dirhams, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, la Banque Populaire Fès-Meknès déclare détenir 16 236 330 actions BCP, soit 8,02 % du capital de ladite banque.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma